

En traitant une des questions à l'ordre du jour, j'aurai l'occasion de revenir sur le sujet que je sou mets à votre sérieuse attention. n'abuserai pas plus longtemps de votre patience et je vous laisse à la tâche patriotique que vous vous êtes imposée en vous réunissant ici pour étudier les grandes questions d'intérêt commercial portées à l'ordre du jour, dont la solution contribuera si largement au progrès national.

Le procès-verbal de la 1ère réunion générale annuelle tenue les 15 et 11 avril 1909 est lu et adopté.

COURRIER

Une lettre du Sherbrooke Board of Trade et de la Chambre de commerce de Joliette, informant la Fédération que ces Chambres Sœurs avaient respectivement choisi leur Président pour les représenter comme leurs délégués, savoir : celle de Sherbrooke dans la personne de M. J. P. Royer, liquidateur, et celle de Joliette dans celle de M. W. Pouliot, épicier en gros (de la maison Chevalier Pouliot et Cie) et deux lettres personnelles reçues plus tard de chacun de ces messieurs regrettant de ne pouvoir assister à cette réunion, ajournée aux 25 et 26 mai 1910.

Une lettre de la Chambre de commerce de Saint-Basile-de-Portneuf, signalant comme ses délégués : MM. N. D. Bélange son Président, Emile Pepin et Napoléon Mercure, secrétaire de cette Chambre.

Une autre lettre de la Chambre de commerce de Fraserville désignant comme délégués : MM. Octave Laurin, président de cette Chambre et M. S. C. Riou, conseiller.

Une lettre de la Chambre de commerce de la cité de Lachine nommant délégué son secrétaire M. Aquila Jasmin.

AFFILIATION DE CERTAINES CHAMBRES-SŒURS

LE PRÉSIDENT M. ISAIÉ PRÉFONTAINE. — Ne serait-il pas opportun de procéder de suite à l'affiliation de ces Chambres Sœurs qui sollicitent leur admission de manière à procurer aux